

Conjuguer les enjeux du développement durable avec les différentes composantes de la production architecturale et urbaine

Ce projet d'écoquartier s'inscrit en limite du parc de Porcé, à Saint-Nazaire, au bord de l'estuaire de la Loire.

Le terrain proposé, une friche urbaine située au nord du parc avec vue sur l'océan, jouit d'une situation idyllique, reliant la ville et la plage. Le projet répond à trois enjeux majeurs : se raccrocher au tissu urbain existant et s'intégrer dans un dénivelé de 30m tout en privilégiant l'identité paysagère du lieu. Le scénario de notre projet urbain se base sur une évolution sensible du rapport au sol, contextualisé par la pente existante de la ville vers le parc et la plage. L'implantation des îlots évolue de la surélévation à l'insertion totale dans le site, aidée par la décroissance de la hauteur des îlots. La pente devient une qualité, un enrichissement et le projet redonne sa force au site.

L'implantation de ce projet urbain permet également de créer une deuxième « topographie » : une descente paysagère installée sur les toits, donnant sens au titre *circuler dessus, habiter dessous*. Cette descente douce que nous avons voulue accessible pour tous se déploie aux dessus des toits (accessible aux personnes à mobilité réduite : pente à 5 % avec paliers tous les dix mètres). Il s'agit là d'une connexion de sol à sol, un cheminement urbain et paysagé entièrement contextualisé imbriquant les différents projets architecturaux et créant une identité forte au quartier. Cette descente est directement connectée à l'arrêt de bus et à la route de la Vecquerie offrant un nouveau parcours aux passants, aux plagistes et aux habitants, vers le parc et la plage. Cette descente paysagère influence l'architecture, sa morphologie et la hauteur des bâtis. Elle conditionne également son « dessous », c'est à dire les espaces intérieurs des constructions.

Ce projet architectural du PFE se focalise sur sa partie basse : la fin de la descente paysagère et l'interaction entre l'architecture semi-enterrée et le parc de Porcé.



Louise  
DUFOUR

06 79 96 24 77  
louise.dufour.louise@gmail.com

DIRECTEURS D'ETUDE:  
M. Pascal FOURRIER  
M. Bernard RICHEUX

## DESSUS/DESSOUS REQUALIFICATION TOPOGRAPHIQUE



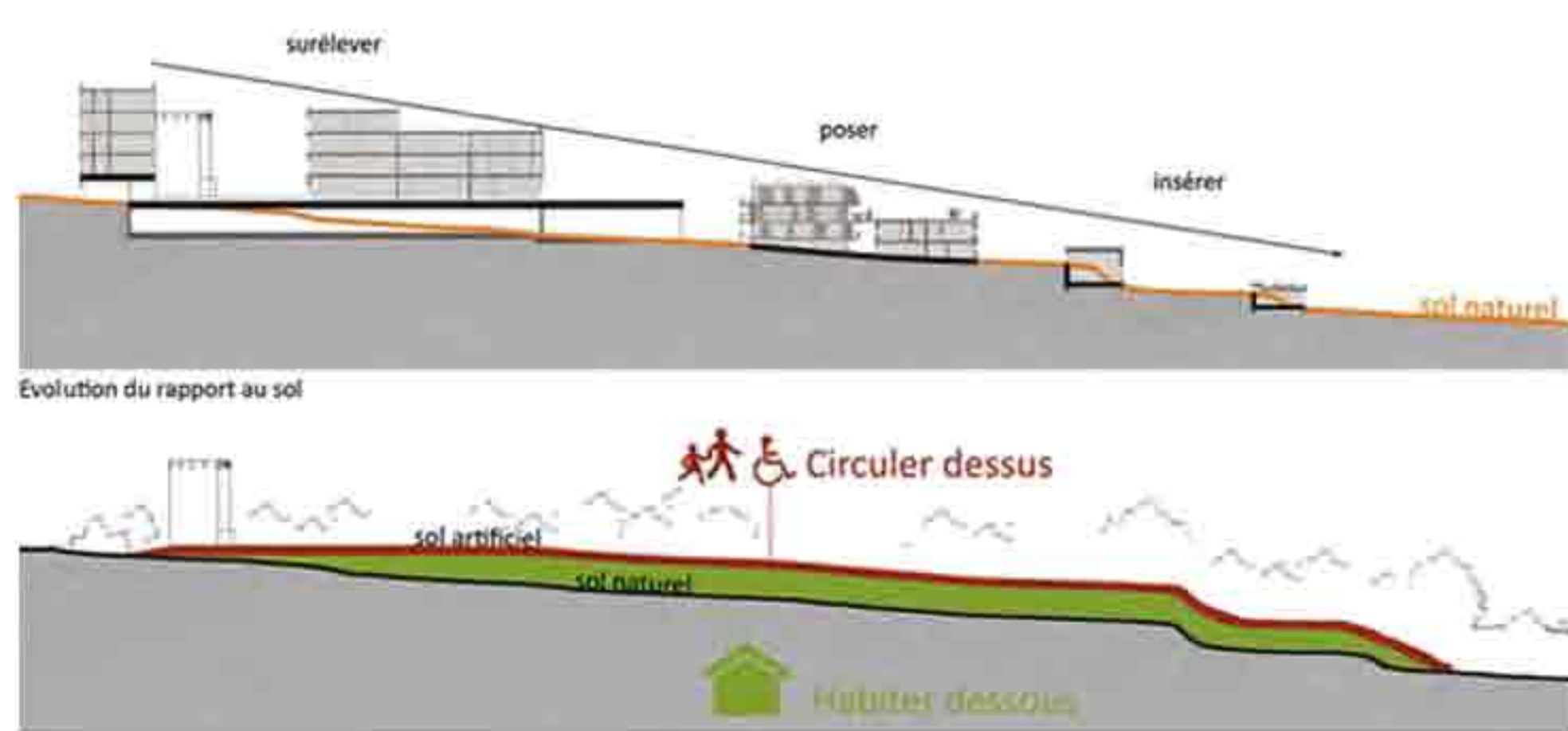
AVANT: Photo aérienne du site



APRES: Plan masse de l'éco-quartier



Plan masse du projet architectural



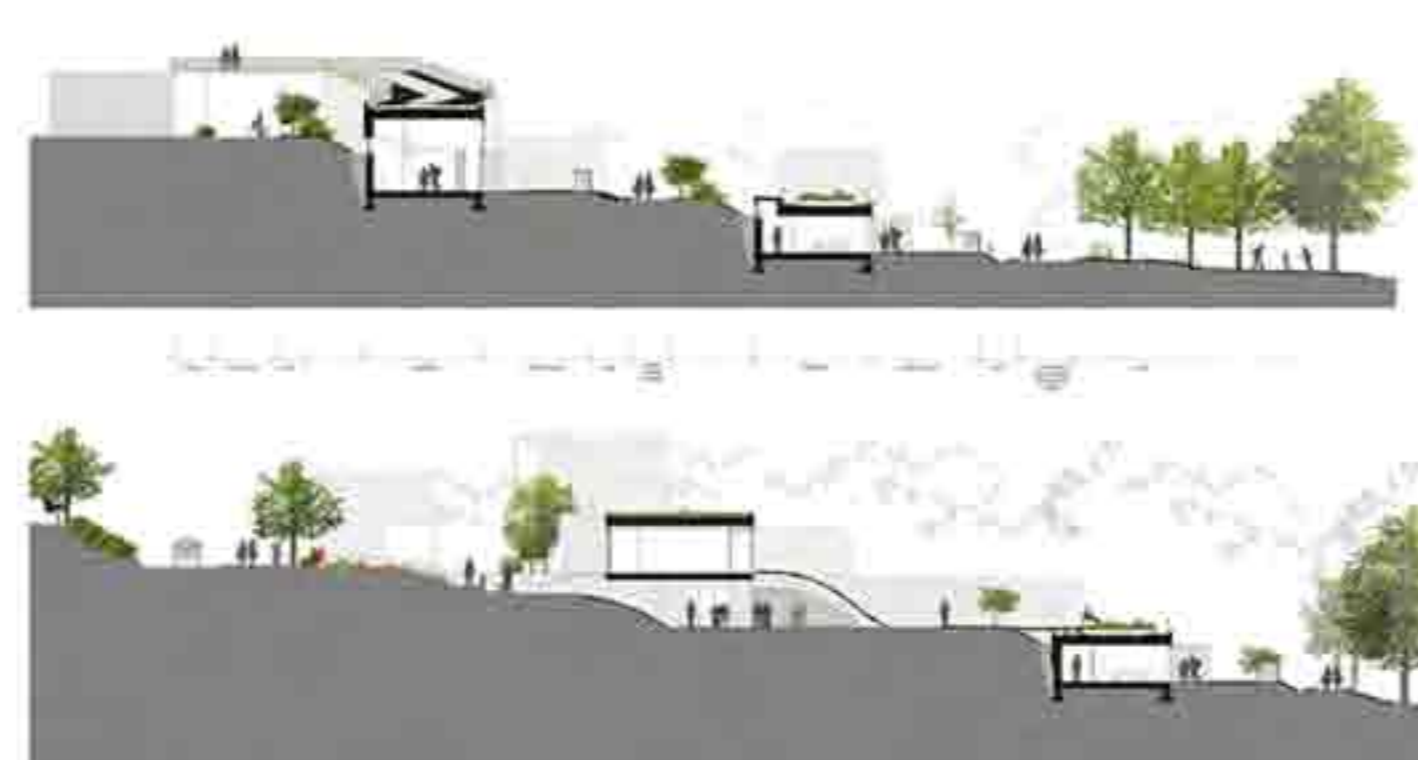
Coupes du concept urbain



Situation de la descente paysagère - Maquette



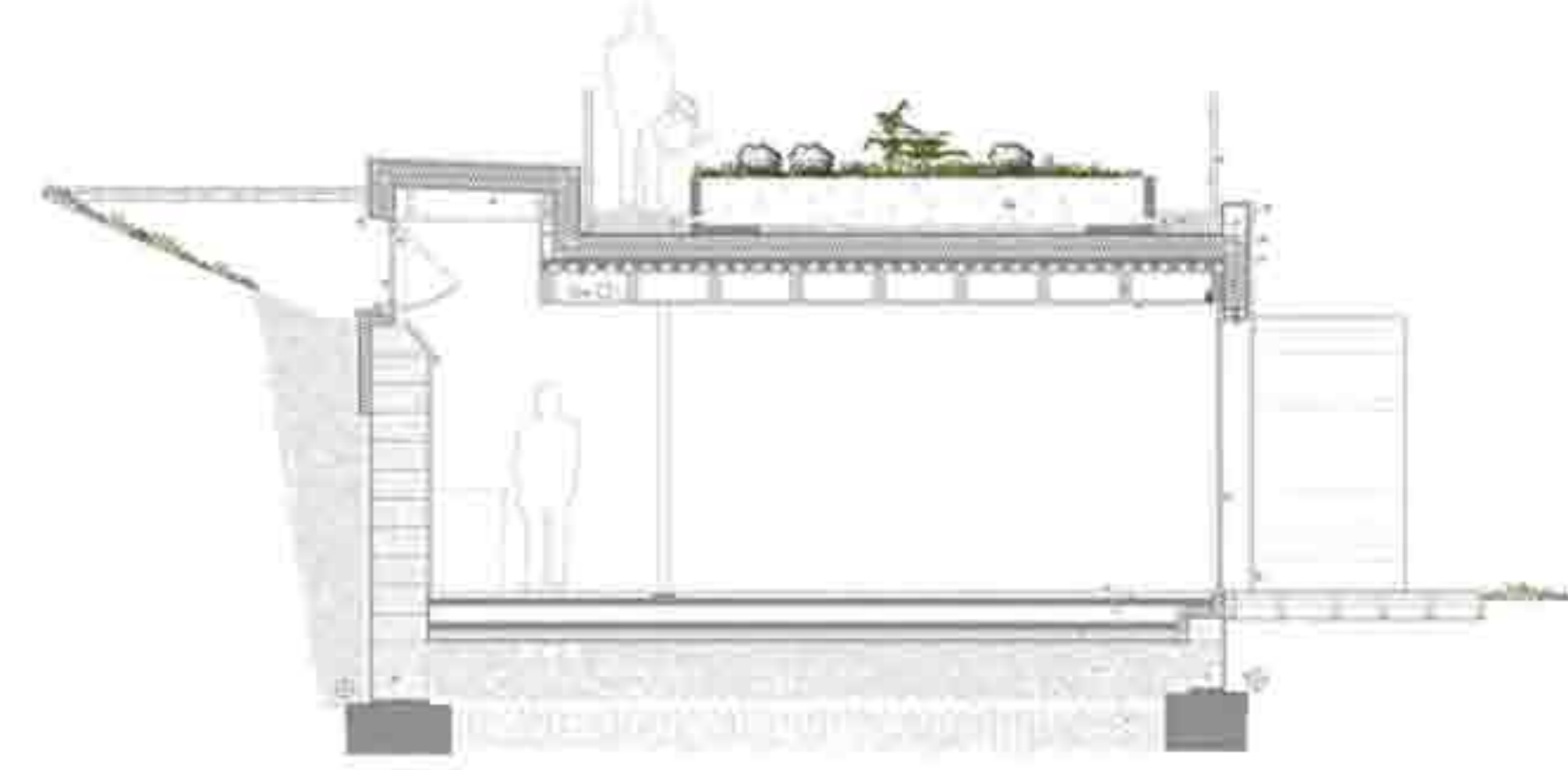
Insertion paysagère



Coupes sur le projet architectural



Extrait de plans (architecture semi-enterrée)



Coupe détaillée sur un logement

### Qualité architecturale:

#### - VERS UNE ARCHITECTURE PAYSAGE

L'insertion du projet dans le site est totale grâce à sa morphologie contextualisée : une imbrication dans le sol possible grâce à la forte pente du terrain (générant une architecture semi-enterrée), un développement horizontal le long des courbes de niveau, une relation directe avec le parc. La transition entre la ville et le parc est douce et perméable. L'espace privé se mêle à l'espace public tout en jouant sur les filtres et les espaces transitoires. Le paysage est offert autant au passant qu'à l'habitant.

### Qualité de la vie sociale:

- L'objectif est la régénérescence des solidarités : des espaces ou des équipements collectifs seront sources de lien relationnel entre voisins et occupants d'un même quartier (laverie collective, jardins et potagers partagés, unités de vies pour personnes âgées indépendantes divisées dans le quartier, médiathèque, AMAP, crèche associative à gestion parentale, parkings partagés, nouvelles places publiques devant l'école primaire et le collège).  
- L'accessibilité est assurée à tous les espaces publics grâce à la descente paysagère et à tous les logements grâce à leur modularité, disposant obligatoirement d'une unité de vie pour personne à mobilité réduite.

### Respect de l'environnement:

- L'exigence énergétique est instaurée au sein de l'éco-quartier (chaudière collective à bois déchiqueté, traitement des déchets, traitement des eaux pluviales et domestiques, réduction de la présence de la voiture au minimum, espaces publics perméables supérieurs à l'existant, impact du chantier minimum, etc), mais aussi à l'échelle architecturale (matériaux sains (bois et terre), habitat passif, orientation sud, ventilation naturelle, toitures végétalisées).